

Madame la Préfète, Monsieur le Président d'Est- Ensemble , Maire de Montreuil et Messieurs les élus d'Est-Ensemble et de la Ville de Montreuil,
Mesdames et Messieurs les représentants des diverses institutions,
Mesdames et Messieurs,

Le Collectif d'animation du Conseil de Quartier tient d'abord à vous remercier d'avoir accédé à sa demande de participer à cet important COPIL.

En 4 minutes, nous présentons la position du Conseil de Quartier.

- Elle a été rédigée par les sept membres du Collectif d'animation.
 - Un Collectif bien ancré dans la vie du quartier puisque nous y sommes tous animateurs d'associations.
 - un Collectif où la mixité de lieu d'habitation est une réalité.
- Notre position est **l'aboutissement** des 18 réunions publiques avec les habitants et aussi d'un grand nombre de réunions de travail avec les élus et les techniciens. Nous les en remercions.
- Lors de la réunion publique du 22 septembre, de nombreux habitants du quartier ont manifesté leur **accord** pour nos propositions.

I - Le plan guide répond globalement aux orientations du protocole de préfiguration du NPNRU

- Nous rappelons nos 4 priorités :
 - la réhabilitation du parc HLM du Clos - Français,
 - la destruction de la galerie commerciale de La Noue,
 - l'intégration, dont nous nous félicitons, de la rénovation des parkings souterrains et des dalles dans le NPNRU,
 - des équipements publics suffisants et de qualité.

- Le conseil de quartier approuve le plan guide d'autant plus qu'il intègre des demandes que nous exprimons de longue date.
 - **Avec une réserve importante** : celle de la **densification**. Notre quartier, le plus dense de la ville, doit voir une densification raisonnable.
 - **Avec une exigence** : l'Etat doit faire face à ses obligations sur son enclave de l'AFPA en matière de stationnement que le quartier ne peut pas absorber.

II - Nous portons au débat de ce COPIL deux interrogations

- Pourquoi la destruction supplémentaire d'immeubles sociaux ?
- Pourquoi les 80 millions d'euros sont-ils la condition de la réussite du projet ?

A - L'état des lieux

- Le NPNRU ne répond pas aux difficultés des familles : chômage, salaires, problèmes de santé, de scolarité etc. Le contexte actuel les a aggravées. Devoir **quitter leur logement et leur quartier** serait alors une difficulté supplémentaire pour les **800 personnes**, parents et enfants, touchées par les nouvelles démolitions envisagées. **C'est pourquoi nous les refusons.**
- **Mixité et solidarités** entre habitants sont déjà la **réalité** de notre quartier, une réalité encore plus vive depuis le confinement. Une mixité que le plan guide va d'ailleurs renforcer. Alors, pourquoi ces démolitions supplémentaires ?
- **Une inquiétude grandissante** s'exprime. Notre action : **une pétition** : "*Oui à la transformation de notre quartier mais pas au détriment de ses habitants*".
- Comment enfin le COPIL prend t-il en compte ce nouveau **contexte social** ?

B- Nos questions

1. **La 1ère question** : elle s'adresse à vous, Monsieur le Préfet.
 - Où estimez-vous nécessaire de détruire plus de logements sociaux ?
 - Quelle en est la justification ?
 - Comment y intégrez-vous le contexte social dont je viens de rappeler ?

2. **La deuxième question** : elle s'adresse à Mesdames et Messieurs les financeurs dont d'abord l'ANRU. Le plan guide a besoin de 80 millions d'euros de subventions.
 - Pouvez-vous confirmer que vous disposez des financements ?
 - Les 80 millions demandés s'inscrivent-ils dans la norme des financements alloués à ce type de projet ?

3. **La 3ème question** : elle s'adresse à tous. Comment les habitants vont-ils être associés aux arbitrages ?

Lors de l'ANRU 1, ils en ont été **exclus**.

- Maintien du plan guide en l'état et financements sont **un tout**. Les arbitrages ne doivent pas relever " d'un donnant, donnant ", qui équivaldrait à un marché de dupes où les habitants seraient alors les dupés : " D'accord je ne démolis pas mais je donne moins" : un tel scénario est **inacceptable**.
- Pouvez-vous nous assurer que les habitants seront cette fois-ci consultés ? Ceci toutefois, dans un délai rapproché afin d'intégrer les enjeux de l'AFUL.

Nous estimons enfin que le COPIL d'aujourd'hui est **en capacité** d'apporter les réponses à l'ensemble de ces questions qui engagent la suite du plan guide.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses.

Nous concluons par un seul mot : consensus

- Le plan guide fait dans son ensemble l'objet d'un consensus entre la Ville, Est- Ensemble et les habitants.
- Nous espérons, qu'après nos échanges, ce consensus puisse s'élargir à tous les autres acteurs.
- S'il y a désaccords, nous estimons indispensable que leurs **motifs** soient clairement exprimés lors de ce COPIL.
- **Le Conseil de Quartier s'oppose aux nouvelles démolitions de logements sociaux**. Voilà un désaccord que nous affirmons fortement : nous le portons donc au **débat** du COPIL.

Je vous remercie,

Le Collectif d'animation - Conseil de Quartier La Noue / Clos-Français

Dominique Dourver, Blanche Déprez, Liliane Escalada, Annie Piergentili, Marie-France Verhille, Vincent Bernier, Yvon Le Hérisse

Copies :

Monsieur **Bélaïde Bedreddine**

Adjoint au Maire de Montreuil

Madame **Nathalie Leleu**

Conseillère municipale

Elus du quartier

Le 28 septembre 2020